DESCRIPTION

DE DIX ESPÈCES NOUVELLES DE COLÉOPTÈRES

recueillis de 1849 à 1851 dans

la RÉPUBLIQUE DOMINICAINE

(Ancienne partie espagnole de l'île de Saint-Domingue ou d'Haïti).

(2e Partie) (1).

Par M. AUGUSTE SALLÉ.

(Séance du 8 Février 1854.)

---

7. MALLOSOMA, Serv.— *Bicolor*, Sallé (pl. 20, no I, fig. 1).

Long. 10 mill., larg. 3 mill.

Très fortement ponctuée, rouge brique, avec un peu moins de la moitié inférieure des élytres d'un beau bleu brillant et les antennes d'un noir brunâtre.

Tête très ponctuée, presque aussi large que le corselet, yeux saillants et échancrés. Antennes d'un noir brunâtre, ayant le premier article rougeâtre gros et ponctué, le second court, les troisième, quatrième et cinquième terminés par une épine, ils sont garnis de longs poils, les cinq derniers ont ces poils bien plus courts. Corselet arrondi sur les côtés criblé de points enfoncés, ayant trois faibles crêtes dorsales et quelques poils épars. Ecusson petit et déprimé dans son

(1) Voyez 3e Série, Tome III (1855), p. 263.

milieu. Elytres élargies en arrière, beaucoup plus larges que l'abdomen, rouges et criblées de points très enfoncés à la base, le sommet presque lisse et d'un beau bleu brillant, la limite du rouge avec le bleu est très foncée et paraît presque noire, elles ont chacune trois côtes qui forment des plis vers l'extrémité, laquelle offre une petite épine sur le rebord marginal, suture et marge latérale relevées, elles ont aussi des poils raides. Pattes plus rouges que le corps, ponctuées et garnies de quelques poils, cuisses un peu renflées et les quatre postérieures, armées à l'extrémité de deux faibles épines, jambes obscures et garnies en dedans de poils jaunes serrés, tarses brunâtres.

Je n'ai pris qu'un seul exemplaire de ce joli petit longicorne, à Santiago, pendant le mois d'octobre, il volait durant la chaleur du jour.

8. Callidium, Fab.—*Biguttatum,* Sallé (pl. 20, n° I, fig. 2).

Long. 4 à 5 mill., larg. 1 mill.

Noir ponctué de gros points, avec quelques poils blancs, deux taches blanches saillantes et brillantes, en forme de bandes, situées un peu avant le milieu des élytres.

Tête ponctuée, moins large que le corselet, front plan, large et fuyant en arrière. Yeux entiers. Antennes (pl. 20, N° I,) un peu en massue allongée, d'un rouge ferrugineux, obscures au bout, insérées au-dessus des yeux, composées de dix articles, le premier gros et renflé, le second plus court, troisième, quatrième, cinquième et sixième à peu près d'égale grandeur et grosseur, les septième, huitième et neuvième s'élargissent vers le bout, le dernier est

ovoïde, ces quatre derniers sont tomenteux, les autres ont quelques poils. Corselet presque aussi long que large, bombé, arrondi sur les côtés, un peu prolongé à la base, chagriné sur le disque, ponctué en dessous, parsemé de quelques poils blancs. Ecusson petit, strié longitudinalement. Elytres (pl.20, N° I, fig. 2*a*) noires, parallèles, un peu étranglées au milieu, coupées carrément à la base, arrondies au sommet, une tache blanche lisse en relief, située vers le milieu, ponctuées de gros points de chacun desquels sort un gros poil raide blanc. Pattes courtes, cuisses fortement en massue, noires avec quelques poils blancs, jambes de la longueur des cuisses, également noires avec le même poil, tarses couleur de poix, garnis en dessous de poils blonds. Dessous du corps noir moins fortement ponctué avec une villosité épaisse sur le prosternum et les côtés du métathorax.

Je n'ai pris que deux individus de cet intéressant petit Longicorne, l'un à Santo-Domingo, en juillet, sur une plante, l'autre au vol à San-Juan de la Maguana, pendant le mois de mai. Il serait possible qu'il constituât un genre nouveau.

9. Plectrocerum, Dej.—*Cribatum*, Sallé (pl.20, N° I, fig. 3).

Long. 11 mill., larg. 3 mill.

Rouge-corail avec la moitié inférieure des élytres bleu, celles-ci très ponctuées, les antennes noires avec le premier article rouge.

Tête allongée, moins large que le corselet, front proéminent, sillonnée entre les antennes et impressionnée au-dessus du labre. Yeux très échancrés. Antennes velues, de la

longueur du corps, premier article gros, d'un rouge obscur au sommet, deuxième court, troisième, quatrième, cinquième, sixième et septième d'égale longueur, armés d'une forte épine, huitième moins long à épine faible, les trois derniers non épineux. Mandibules noires à l'extrémité ; palpes égaux. Corselet rouge, lisse, brillant, coupé droit au sommet, légèrement sinueux à la base, renflé sur les côtés et ayant quatre bosses sur le disque. Ecusson lisse, petit, d'un rouge un peu plus foncé. Elytres rouges avec la moitié inférieure bleue, garnies de quelques poils, elles sont parallèles, un peu rétrécies au milieu, sinueuses à la base, échancrées au sommet, deux impressions en dedans de l'épaule et deux faibles avancements sur le corselet de chaque côté de l'écusson, criblées de points très serrés et très enfoncés, un peu moins au sommet. Pattes rouges et longues, les postérieures le sont un peu plus, on y voit quelques poils ; cuisses en massues, les quatre postérieures munies de deux faibles épines ; jambes obscures, terminées par une seule épine avec les genoux rouges ; tarses obscurs et velus. Dessous du corps entièrement rouge et très lisse.

Le seul individu que je possède est une femelle, et diffère principalement de l'espèce d'Olivier, par sa forte ponctuation. Je l'ai prise au vol à Santo-Domingo, pendant le mois de juin.

Le genre Plectrocerum, actuellement composé de deux espèces, a été établi par le comte Dejean, dans son catalogue, page 356, et adopté par M. Chevrolat dans le Dictionnaire d'Histoire naturelle de M. D'Orbigny, tome X, page 265 ; le *Callidium spinicorne*, Olivier, en est le type, et il est conservé dans la précieuse collection de M. Chevrolat. J'ai également trouvé cette espèce à Santo-Domingo, soit

volant, durant l'ardeur du soleil, ou sur des arbrisseaux en fleurs, pendant le mois de juin. Elle est glabre et luisante avec quelques poils çà et là, d'un beau rouge, et la moitié inférieure des élytres d'un beau bleu, les jambes et les antennes sont obscures avec le premier article de ces dernières rouge. Les antennes du mâle ont le double de la longueur du corps, les épines, à partir du troisième article jusqu'au sixième inclus, sont moins prononcées que chez la femelle. Elles sont à peine plus longues que le corps dans ce sexe, qui est précisément celui qu'Olivier a figuré, les articles sont aussi beaucoup plus larges et les épines fortement accusées, à partir du troisième jusqu'au septième.

10. STEIRASTOMA, Serv. — *Acutipenne,* Sallé (pl. 20, nº I, fig. 5).

Long. 25 mill., larg. 11 mill.

Noir d'un gris-tomenteux, parsemé de très petits tubercules.

Tête large avec une faible carène, deux fossettes à sa partie postérieure et une tache couleur de rouille de chaque côté, partie antérieure déprimée, blanchâtre, et quelques points enfoncés dans son milieu. Antennes deux fois aussi longues que le corps, ayant sur le premier article un gros nœud anguleux et les trois premiers rugueux. Corselet avec une carène lisse dans son milieu, deux sillons de chaque côté, au fond desquels on voit une forte ponctuation et une pubescence couleur rouille, six tubercules dont trois épineux de chaque côté, un petit au tiers de la longueur, un fort au deux tiers et un placé en dessous sur le bord. Ecusson gris, subtriangulaire, arrondi au sommet. Elytres élargies à la base et coupées carrément, rétrécies au sommet, terminées par une forte épine, une ligne longitudinale pres-

que lisse, saillante et courbe, suit à une petite distance la suture pour aboutir près de l'épine terminale, les épaules sont saillantes et couvertes de petits tubercules, la couleur grise est nuancée de brun, on voit sur chaque étui cinq lignes couleur rouille, la marginale se réunit à la suturale. Dessous du corps et abdomen gris-tomenteux, lisse au milieu; segments abdominaux avec un point lisse sur les côtés. Pattes assez longues; cuisses renflées couleur de rouille mélangée de gris; jambes antérieures, longues, armées en dedans d'une forte épine (pl. 20, No I) et de deux terminales, les médianes moins longues ont une brosse dessus vers le bout, les postérieures plus courtes et régulières. Tarses antérieurs garnis de longs poils noirs.

La femelle a les couleurs plus claires du mâle, les antennes plus courtes et moins robustes et les tubercules moins apparents; les jambes moins longues ont de faibles épines et les tarses antérieurs sans longs poils,

J'ai pris trois individus de cet insecte en octobre, dans les hautes montagnes de l'intérieur de l'Ile, à un endroit nommé Dicayagua, ils étaient blottis sur l'écorce, en dessous d'un grand arbre, abattu et à moitié sec.